

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°197

novembre 2001

Site Internet : <http://aguilcourt.ifrance.com>

Le Mot du Maire

La plus grande partie de la rue du 80^{ème} R.I. vient d'être rénovée. Ces importants travaux montrent la volonté du Conseil Municipal d'engager la rénovation de la voirie communale, avec en particulier :

- la réfection de la rue Marcel Boucton est sollicitée depuis plusieurs années auprès du Conseil Général mais n'a pas encore fait l'objet d'une inscription au plan pluriannuel de programmation des grands travaux.

- la réfection de la rue du Moulin envisagée pour 2002, avec un projet d'aménagement des accotements visant l'amélioration de la sécurité des piétons se rendant à la halte SNCF.

Les employés communaux procèdent périodiquement à des travaux « moins lourds », en l'occurrence le revêtement des trottoirs, l'aménagement d'écoulement d'eaux pluviales...

La réfection de la rue du 80^{ème} R.I. nécessite un fort engagement financier de la commune et du département de l'Aisne : le coût total des travaux se monte à 414 300F, dont **155.500F à la charge de la commune**. C'est une somme conséquente pour le budget communal et il est concevable que nous ne pouvons engager de tels travaux qu'avec parcimonie et un souci constant d'économies, si petites soient-elles.

Malheureusement, toute médaille a son revers : l'aménagement de la chaussée va probablement inciter les conducteurs à encore moins de retenue au niveau vitesse ! J'invite donc les automobilistes à stationner –exceptionnellement – leur véhicule en laissant un espace

suffisant sur le trottoir pour le passage des piétons : **c'est une exigence de sécurité.**

J'ai fait enlever les bancs de l'abribus suite aux dégradations répétées qu'ils ont subi. Je regrette d'occasionner une gêne aux usagers réguliers mais je ne tolérerai pas que cet endroit devienne un refuge pour des individus qui n'ont aucun respect pour le bien commun.

La campagne d'arrachage des betteraves nous impose une noria quotidienne de camions traversant le village. Durant cette période, la voirie souffre de l'activité agroalimentaire qui fait pourtant la fierté de notre Département. Certains d'entre vous m'ont signalé les nuisances qu'ils subissaient... J'avoue ma relative impuissance à résoudre ces problèmes et je constate, une nouvelle fois, avec regret une relative clémence des autorités face à ces atteintes aux règles élémentaires de sécurité routière.

Je vous incite donc à conduire en respectant la plus extrême prudence.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

séance du 2 novembre - 11 conseillers présents

EXAMEN DES DEVIS DESGRIPPES

Simultanément aux travaux de réfection partielle de la rue du 80° R.I., réalisée dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité de Voirie 2001, le Conseil Municipal a souhaité procéder au bitumage d'une partie des trottoirs de cette voie. Des devis ont été demandés à l'entreprise Desgrippes, attributaire des travaux initiaux.

Le montant de ces travaux complémentaires s'élève à 84.804,77 F. T.T.C.

Le Conseil Municipal a également décidé la réfection partielle (14 m²) d'un virage situé sur la voie communale menant de Merlet à Bertricourt, pour un montant de 7.439 F. T.T.C. Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité des membres présents, la réalisation de ces travaux complémentaires.

ACCEPTATION SUBVENTION E.D.F.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la subvention d'un montant de 4.000 F. versée par E.D.F. à la suite de la convention passée entre la Commune et cette entreprise, pour l'installation d'un chauffage électrique par rayonnement dans le salle de la Mairie.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

A l'unanimité des membres présents, les Conseillers ont rejeté les demandes de subventions émanant de :

l'Association Française contre la Myopathie

l'Association Handisport Chaonoise.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Projet Familles Rurales.

Mme Maryse KIELB a fait part au Conseil de l'évolution du projet de création d'une structure d'accueil Jeunes Enfants à Guignicourt. Différentes simulations financières ont été présentées, mais le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, a rejeté ce projet, sous quelque forme que ce soit.

Compte rendu du Syndicat Scolaire.

Mme Maryse KIELB a informé le Conseil du contenu de la dernière réunion du Syndicat Scolaire de la Vallée de la Suippe. Cette année, 34 enfants d'Aguilcourt sont scolarisés à l'Ecole de Condé.

Prochaine séance : Vendredi 7 décembre 2001 à 20h00.

AVIS

ELECTIONS DES MEMBRES ASSESSEURS DES TRIBUNAUX PARITAIRES DE BAUX RURAUX ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE DES BAUX RURAUX DEPOT ET PUBLICATION DES LISTES ELECTORALES

Les électeurs "bailleurs et preneurs de baux ruraux" de la commune sont informés que les listes électorales dressées par la commission municipale sont mises à leur disposition au secrétariat de la mairie, où ils pourront se présenter pour en prendre connaissance.

Tout bailleur ou preneur omis peut réclamer son inscription et tout électeur inscrit, l'inscription de tout citoyen omis ou la radiation de tout individu indûment inscrit du 4 au 12 décembre 2001 inclus devant le juge du tribunal d'instance.

LA CRAM COMMUNIQUE...

Pour faciliter votre retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

Nos Conseillers Retraite vous conseillent de régulariser votre carrière au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Vous pouvez être reçu par votre Conseiller Retraite, *Monsieur Jean-Louis LEMIEUGRE* au Point Village de Guignicourt (en gare SNCF) en prenant rendez-vous au 06 08 97 89 66.

CITR LAON

116, rue Léon Nanquette
02930 LAON CEDEX 9
tél : 03 23 27 37 50

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ont la possibilité de le faire en se présentant à la Mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 2001.

L'intéressé doit présenter :

- une pièce attestant de son identité et de sa nationalité française (carte nationale d'identité, livret de famille, fiche d'état civil, passeport même périmé)

- une pièce attestant de son attaché à la commune, en tant que résidant ou contribuable.

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2002 seront inscrits d'office.

UN MARATHON PAS COMME LES AUTRES

C'est sous le signe du recueillement et en souvenir des milliers de victimes des attentats du 11 septembre que nous avons réalisé notre rêve de toujours : participer ensemble au plus grand et au plus beau marathon du monde : le Marathon de New-York.

Annoncé par les journalistes comme un événement très risqué, nous nous attendions à trouver les New-Yorkais effrayés... Bien au contraire, ils étaient en masse dans les rues (plus de 3 millions !) pour acclamer et remercier tous les athlètes d'être venus si nombreux de tant de pays différents (104 nations représentées).

Ce fut pour nous le marathon qui nous a paru le plus court tant les signes d'amitié étaient présents... pourtant les 42,195 km étaient bien là !

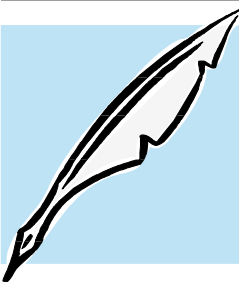
Marc PROT et Jean-Claude JOUDART

Les chiffres : 37 815 participants

Jean-Claude Joudart : classé 1332^{ème} en 3h 15mn

Marc Prot : classé 1766^{ème} en 3h 19mn

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



Nous avons le plaisir de vous informer que La Maison de la Presse de Guignicourt sera tenue, à compter du 2 janvier prochain par un jeune Aguilcourtois, **Jean-Louis REMY**.

Nous lui souhaitons bon courage, prospérité et réussite.

LA GENDARMERIE NATIONALE : DES MÉTIERS AU SERVICE DES AUTRES

La gendarmerie nationale, institution militaire chargée d'assurer la sécurité publique et présente dans chaque canton propose près de 12 000 emplois par an au plan national.

Dans le cadre du recrutement des gendarmes, des sessions de tests de sélection se déroulent chaque semaine à AMIENS. Ces tests d'aptitude (générale, physique et professionnelle) s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans quels que soient les diplômes scolaires détenus. Les postulants retenus suivent un stage de formation rémunéré (7980 F net) de 12 mois. Dès la première affectation, la police judiciaire, administrative et l'assistance rythmeront le quotidien de ce militaire.

Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 7000 créations de postes qui sont proposées pour l'année. Un gendarme adjoint bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits en plus de sa solde. La sélection des candidats "gendarme adjoint" s'effectue à AMIENS. Les candidats passent deux tests de type Q.C.M.. Dans ce cas également les sessions de tests sont organisées chaque semaine à AMIENS.

Le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes scolaires relatifs génie civil, restauration(gérance), comptabilité, secrétariat, mécanique automobile. Les candidats doivent être âgés au plus de 28 ans au dépôt de candidature.

Enfin une grande nouveauté dans cette institution : le recrutement direct sur concours annuel des futurs officiers parmi les universitaires titulaires d'une maîtrise, d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme du 3ème cycle en matière scientifique ou technique. Les lauréats de ces concours rejoindront l'école de formation des officiers de MELUN pour 24 mois de formation. Un élève officier perçoit une solde de 11 300 F net avec un logement concédé gratuitement durant sa formation.

Des permanences mensuelles du centre d'information et de recrutement d'AMIENS se tiennent dans votre région : renseignez-vous à la brigade de gendarmerie de votre domicile, dans les C.I.O. ou contactez le CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE 1, rue CAUMARTIN (près du COLISEUM) 80000 AMIENS - Tel : 03 22 721 222 (ouvert du lundi au samedi inclus).

e-mail : cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr

visitez le site : www.defense.gouv.fr/gendarmerie

NOUVEAU À GUIGNICOURT



AMBULANCE LEBLANC

**Tél : 03 23 25 63 63
9, rue Robert Tourte
GUIGNICOURT**

à votre service 7 jours sur 7, 24h sur 24

**Urgence, Hospitalisation, Sortie, Consultation, Transfert, Rayons,
Chimiothérapie, Dialyse...**

et aussi à LAON : 03 23 23 35 35

et à St ERME : 03 23 22 62 00

CHRONIQUE DE L'ALMA

L'association prévoit deux activités d'ici la fin de l'année :

→ SAMEDI 8 DÉCEMBRE, UNE SOIREE POTEE CHAMPENOISE

sera organisée dans la salle communale

Prix : 100F

réservations auprès de Jean-Claude LOMBARD ou Agnès LEFEVRE

→ SAMEDI 22 DÉCEMBRE

SORTIE CINEMA

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN - M. KIELB - J.M. LE GOUELLEC – G. MILLART